

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE
ET DES SCIENCES

PROCÈS-VERBAL

MARDI 24 mars 1970.

(6)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 17 heures et 20 minutes.

Présents: MM. les sénateurs Blois, Bourget, Fergusson, Flynn, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Kinnear, Martin, Quart, Robichaud et Yuzyk. (10)

Présents sans être membres du Comité: MM. les sénateurs Argue, Aseltine, Burchill, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Haig, McDonald (*Moosomin*), McLean, Urquhart et White. (10)

Aussi présent: M. E. Russell Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire.

Sur une motion, *il est décidé* que 800 exemplaires anglais et 300 exemplaires français des procès-verbaux du Comité relatifs au Bill C-194 soient imprimés.

Le Bill C-194, intitulé "Loi prévoyant des prestations de retraite supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions" est étudié.

Les témoins suivants sont entendus:

M. H.D. Clark, directeur de la
Division des pensions et des assurances sociales,
Conseil du Trésor.

Sur une motion, *il est décidé* de rapporter ledit Bill sans modification.

Le Comité s'ajourne à 18 heures et 10 minutes jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité,
Patrick J. Savoie.